**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**39E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU** **TADJIKISTAN**

*1er au 12 novembre 2021*

*Prononcée par :*

**Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la cordiale bienvenue à la délégation tadjike et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’Examen périodique universel (EPU).

Le Burkina Faso prend note avec intérêt, des progrès enregistrés par le Gouvernement tadjik dans la mise en œuvre des recommandations qu’il a acceptées en 2016, notamment les mesures prises pour renforcer le cadre législatif en matière de droits de l’enfants, telles que l’adoption du Programme national de prévention de la violence familiale pour la période 2014-2023 ainsi que du Programme de réforme de la justice pour enfants, pour la période 2017-2021

Malgré ces développements positifs, le Burkina Faso demeure préoccupé par de nombreux défis qui persistent en matière de promotion et de protection des droits de l’homme, notamment le taux élevé de mortalité maternelle et infantile.

Le Burkina Faso recommande au Tadjikistan :

1. de mener des campagnes de sensibilisation sur les effets néfastes des mariages d’enfants, précoces, forcés et non enregistrés ;
2. d’augmenter le budget alloué au secteur de la santé, en particulier aux services de santé maternelle et infantile.

Le Burkina Faso souhaite plein succès au Tadjikistan dans le cadre de son EPU.

**Je vous remercie.**